



CC du Vallespir (Siren : 246600373)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Céret
Arrondissement	Céret
Département	Pyrénées-Orientales
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/12/1996
Date d'effet	31/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Alain TORRENT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2 avenue du vallespir
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	66400 CERET
Téléphone	
Fax	
Courriel	vallespir@libertysurf.fr
Site internet	www.vallespir.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	21 133
-----------------------------	--------

Densité moyenne 114,51

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
66	Céret (216600494)	7 981
66	L'Albère (216600015)	83
66	Le Boulou (216600247)	5 707
66	Le Perthus (216601377)	590
66	Les Cluses (216600635)	254
66	Maureillas-las-Illas (216601062)	2 607
66	Reynès (216601609)	1 391
66	Saint-Jean-Pla-de-Corts (216601781)	2 232
66	Taillet (216601997)	109
66	Vivès (216602334)	179

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) - au titre de l'item 1° de l'article L.211-7 I du code de l'environnement, l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, - au titre de l'item 2° de l'article L.211-7 I du code de l'environnement, l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau (tels que définis à l'article L.215-7-1 du code de l'environnement), canaux ou plans d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau, à l'exclusion des obligations d'entretien régulier des propriétaires riverains, - au titre de l'item 5° de l'article L.211-7 I du code de l'environnement, la défense contre les inondations et contre la mer ; - au titre de l'item 8° de l'article L.211-7 I du code de l'environnement, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
Sanitaires et social
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs - création de l'espace Muséal - piscine couverte intercommunale - création d'une maison de l'Eau dans la commune de Le Boulou - création d'une salle de spectacle dans la commune de Céret
- Activités culturelles ou socioculturelles Actions communautaires de sauvegarde et renforcement de l'identité du territoire. Politique culturelle à l'échelle du territoire pour les actions suivantes: - enseignement instrumental individuel et formation musicale collective (solfège) - mise en place de manifestations culturelles communautaires organisées par la communauté de communes - adhésion et

participation au Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier des vallées catalanes du Tech et du Ter.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Constitution de réserves foncières

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Politique du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

- Autres

* Fourrière animale * Grand cycle de l'eau hors GEMAPI (item 12° de l'article L.211-7 du code de l'environnement, SLGRI, PAPI) - Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (item 12° de l'article L.211-7 I du code de l'environnement) - Coordination, animation, information et conseil pour réduire les conséquences négatives des inondations et crues torrentielles, dans le cadre de démarches de gestion concertée (du type Stratégie Locale du Risque d'Inondation, PAPI) Sur les bassins versants du Tech et des fleuves côtiers des Albères et de la Côte Vermeille, ces compétences s'expriment notamment comme suit: - constituer dans le domaine de l'eau, une instance représentative des communes membres au sein des différentes commissions existantes ou susceptibles d'être créées sur le territoire (Pays, SCOT, CLE (commissions locales de l'eau), Comité de Rivière...); - répondre aux appels à projet et s'engager dans toutes les procédures contractuelles en lien avec la gestion de l'eau et/ou l'aménagement des cours d'eau du périmètre du syndicat; - assurer le suivi de mise en oeuvre et la coordination générale des projets menés dans le cadre du précédent alinéa et, en ce sens, jouer un rôle actif dans la stratégie territoriale de l'eau engagée; - engager à l'échelle du périmètre du syndicat toute étude répondant à l'objet cité plus haut. * Instruction des actes d'urbanisme sur demande des communes membres ou en dehors du périmètre communautaire . * Prestations de services et coopération locale

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
66	GECT "Pays d'art et d'histoire transfrontalier Les vallées Catalanes du Tech et du Ter" (200053031)	SM ouvert	31 005
66	SM autoport du Boulou (256601766)	SM ouvert	7 939
66	SM SCOT littoral Sud (256601782)	SM fermé	77 194
66	SM de gestion et d'aménagement Tech-Albères (200078269)	SM fermé	88 164
66	SM départemental de transport, traitement et valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés (SYDETOM) (256601501)	SM fermé	483 634

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)